

Évaluation des formations



Université de Bretagne Occidentale - UBO Bilan de la mise en œuvre de l'offre de formation de 1 er cycle

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 06/11/2020

Rapport publié le 04/05/2021



Pour le Hcéres¹:
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

Corinne Jung, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Ce rapport est le résultat de l'évaluation de la politique de l'université sur la maîtrise, l'organisation et la qualité de son 1 er cycle, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Cette évaluation repose d'une part, sur un dossier d'autoévaluation du 1^{er} cycle et une synthèse de l'autoévaluation de chaque formation de 1^{er} cycle conférant le grade de licence à ses diplômés, et d'autre part, une visite comprenant en particulier la rencontre de formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.



Conditions de l'évaluation

Composition du comité d'experts

Président(e): Mme Corinne Jung, Université de Haute-Alsace

M. Michaël Benedic, expert issu du monde socio-économique

Mme Mathilde Colas, experte étudiante, Université de technologie de

Troyes

Expert(e)s : M. Julien Husson, Université de Lorraine

M. Frédéric Muyard, Université de Franche-Comté

Mme Valérie Py-Le Floch, Université de Toulouse - Jean Jaurès

Le Hcéres était représenté par Mme Emmanuelle Nigrelli, conseillère scientifique.

Description de la visite sur site

Date de la visite : Les 4 et 5 février 2021

Organisation de la visite :

Le comité de visite s'est entretenu pendant deux heures avec l'équipe présidentielle sur les six grandes thématiques évaluées dans ce rapport.

Étaient présents lors de ces échanges, le président, le vice président formation tout au long de la vie chargé de la CFVU, la vice présidente innovation pédagogique, et le chargé de mission pour les formations de santé et sanitaires et sociales.

En complément, l'audition a porté sur une sélection de douze formations représentant environ 20 % du nombre de mentions de licence et licence professionnelle délivrées dans l'établissement. La moitié des mentions retenues relève d'un choix du comité, l'autre moitié étant choisie par l'établissement. Tout en tenant compte de l'organisation de l'établissement et des différentes composantes et sites d'enseignement, le panel de formations sélectionnées permet d'illustrer, par des situations diverses en matière de mise en œuvre, les actions de la politique de premier cycle identifiées comme d'importance par le comité. Les échanges ont duré une heure pour chaque formation. Les équipes entendues ont été au préalable informées des thèmes qui seraient plus particulièrement abordés lors de l'entretien et ont fourni au comité des documents de preuve illustrant les différents sujets d'intérêt. La visite s'est tenue en distanciel dans des conditions sécurisées garantissant la confidentialité des propos échangés.

Liste des formations rencontrées :

- Diplôme de formation générale en sciences médicales, représenté par le doyen de la faculté de Médecine et Sciences de la santé, l'assesseur à la pédagogie de la faculté de Médecine et Sciences de la santé
- Licence Arts, représentée par l'administrateur provisoire de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, les deux co-responsables de la mention, la responsable administrative et financière
- Licence Droit, représentée par le doyen de l'UFR Droit Économie Gestion, les deux co-directeurs du département Droit, la responsable du parcours international
- Licence Physique-Chimie, représentée par la directrice de l'UFR Sciences et techniques, la directrice de département Chimie, le directeur de département Physique, les deux co-responsables de la mention
- Licence Sciences de l'éducation, représentée par le directeur de l'UFR Sciences du sport et de l'éducation, la directrice du département Sciences de l'éducation et responsable de la licence
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (APAS), représentée par le directeur de l'UFR Sciences du sport et de l'éducation, le directeur du département APAS, la responsable des L2 et L3, la responsable des activités physiques adaptées



- Licence Sciences pour l'ingénieur, représentée par la directrice de l'UFR Sciences et techniques, la directeur de département Électronique et responsable du portail Informatique et Sciences pour l'ingénieur, le responsable la mention et responsable des parcours Électronique et télécommunication et Signal, télécommunications et réseaux, le responsable du parcours Image et son, le responsable du parcours Technologie mécanique
- Licence Sciences sanitaires et sociales, représentée par le responsable de la mention et de la troisième année, le responsable de la première année, le responsable de la deuxième année
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, environnement, représentée par le directeur de l'IUT de Quimper, le responsable de la mention, le coordinateur pédagogique de la mention à Redon, le référent pédagogie de l'IFRIA Ouest
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise, représentée par le directeur de l'IUT de Brest, le directeur adjoint de l'IUT de Brest en charge de l'alternance et de la formation continue, le directeur de département Gestion des entreprises et des administrations, le responsable de la mention
- Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie, représentée par le directeur de l'IUT de Brest, le chef de département Génie électrique et informatique industrielle, le responsable pédagogique de la mention
- Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs, représentée par le directeur du pôle universitaire de Quimper

Présentation

L'offre de formation de 1er cycle de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) soumise à l'évaluation est composée de 30 mentions de licence (L) et 30 mentions de licence professionnelle (LP) réparties en quatre domaines : ALL (4 L) ; SHS (13 L et 3 LP) ; DEG (5 L et 10 LP) ; STS (8 L et 17 LP), auxquelles s'ajoutent trois diplômes de formation générale en santé (DFG). Ces formations sont organisées par 9 composantes de l'Université : facultés et IUT, situés sur les campus de Brest, Quimper et Morlaix.

École de sages-femmes :

• 1 diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion:

- 3 mentions de licence: Administration économique et sociale, Droit, Économie et gestion
- 2 mentions de licence professionnelle : Métiers de l'immobilier : gestion et administration de bien, Métiers du notariat

Faculté de Médecine et Sciences de la santé :

- 1 diplôme de formation générale en sciences médicales
- 1 mention de licence : Sciences sanitaires et sociales

Faculté des Lettres et Sciences Humaines :

- 12 mentions de licence: Arts, Géographie et aménagement (co-portée par la faculté ST), Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Humanités, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
- 2 mentions de licence professionnelle : Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, Métiers du tourisme et des loisirs

Faculté des Sciences du sport et de l'éducation :

• 5 mentions de licence : Sciences de l'éducation, STAPS Activité physique adaptée et santé, STAPS Éducation et motricité, STAPS Entrainement sportif, STAPS Management sportif



• 1 mention de licence professionnelle : Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisir

Faculté des Sciences et techniques :

- 8 mentions de licence : Géographie et aménagement (co-portée par la faculté LSH), Informatique, Mathématiques, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Physique, chimie, Sciences de la terre, Sciences de la vie, Sciences pour l'ingénieur
- 3 mentions de licence professionnelle : Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués, Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments

Faculté d'odontologie:

• 1 diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Institut de préparation à l'administration générale :

• 1 mention de licence : Administration publique

Institut d'administration des entreprises :

- 1 mention de licence : Gestion
- 1 mention de licence professionnelle : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (co-portée par l'IUT de Quimper)

Institut universitaire de technologie de Brest:

• 13 mentions de licence professionnelle : Commerce et distribution, Management des activités commerciales, Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise, Agronomie, Bio-industries et biotechnologies, Métiers de l'électricité et de l'énergie : , Métiers de l'industrie : conception de produits industriels, Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels, Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux, Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime, Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage, Métiers du BTP : bâtiments et construction, Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle

Institut universitaire de technologie de Quimper :

• 9 mentions de licence professionnelle : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (co-portée par l'IAE), Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation, Logistique et pilotage des flux, Métiers de la GRH : assistant, Métiers de la santé : technologies, Métiers de l'entrepreneuriat, Métiers du commerce international, Qualité, hyaiène, sécurité, santé, environnement, Productions véaétales

Cette offre de formation de niveau Licence s'appuie pour partie sur 10 Diplômes universitaires de technologie (DUT) dispensés sur trois sites : à Brest, les départements Gestion des entreprises et des administrations, Génie Biologique, Génie électrique et informatique industrielle, Génie mécanique et productique, à Morlaix Gestion administrative et commerciale des organisations, Génie civil, et à Quimper, Gestion des entreprises et des administrations, Génie Biologique, Logistique, Techniques de commercialisation.

A la rentrée 2018-2019, le premier cycle universitaire forme un peu plus 13450 étudiants, soit environ 68 % des inscrits à l'UBO. Avec 28.3 % des étudiants en DEG, 28.8 % en ALL-SHS, 26.9 % en STS, auxquels se rajoutent 8.7 % en STAPS et 7.4 % en santé, la répartition des effectifs du cycle licence est très équilibrée.

Analyse globale

L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

Les interactions avec les enseignants et les personnels de direction des lycées, les centres d'information et d'orientation (CIO), ainsi qu'avec les lycéens sont nombreuses et variées à l'UBO, mais on peine à voir, d'après le dossier général, l'étendue du bassin d'action au-delà du département du Finistère.



Pour autant, quelques formations font mention de leur participation aux forums des quatre départements bretons. La description des actions ne fait pas apparaître d'organe de pilotage associant l'académie à travers le service académique d'information et d'orientation (SAIO), dont il n'est étonnamment pas fait mention, hormis dans le cadre du PIA3 BRIO (Bretagne réussite information orientation). L'UBO pilote deux des dix actions de ce dispositif très récent cité en référence dans le dossier. Lors des auditions, peu d'enseignants disent le connaître et lorsqu'ils le connaissent, ils ne l'utilisent pas encore. Il n'est pas non plus noté de lien avec l'ONISEP. Des journées d'information des Psy-EN et des professeurs principaux sont organisées dans le cadre du dispositif "Rencontres de l'orientation": déjà 200 enseignants ont été formés depuis 2017.

Le lien avec les CPGE semble bien assuré via des conventions. Cependant, on regrette que des formations directement concernées n'y fassent aucune allusion, ni ne précisent les effectifs d'étudiants de CPGE en inscription secondaire. Grâce au forum « Que faire après un DUT ? », dont quelques fiches formation font mention, on suppose que l'interaction avec les DUT est présente. Cependant, lors des auditions, il est apparu que le lien entre licences et LP ne semble pas être bien considéré, en particulier au niveau des IUT. Des campagnes de communication internes à destination des L2 apparaîtraient bienvenues. On regrette, comme le précise le dossier général qu'il existe peu d'articulation avec les BTS. Le pourcentage d'étudiants inscrits en LP issus de ces formations n'est certes pas demandé, mais on peut supposer qu'il est très important dans certaines LP. Cette donnée mériterait d'être connue et prise en compte dans le contexte actuel de transformation des LP.

En appui aux initiatives précédemment citées, l'UBO présente son offre de formation via son site internet, qui en propose des approches variées, par filière, par la spécialisation progressive. L'UBO dispose d'un pôle continuum lycées-université et d'un site dédié, via une entrée "lycéen/futur étudiant". Proposant une offre variée de services (actions clé-en-main ou sur-mesure) à destination des lycées et des lycéens du Finistère en mobilisant les enseignants et des étudiants ambassadeurs, cette entrée est particulièrement appréciée. Des actions dites essentielles sont pilotées par le service Cap'Avenir, alors que des actions portées par les composantes via des référents ou par des formations complètent ce dispositif dans une mise en réseau du "continuum". Il apparaît néanmoins que toutes les composantes et formations n'y ont pas le même degré d'investissement. La création en visioconférence des ateliers Instafac est à souligner, même s'ils peinent à trouver leur public aujourd'hui.

Certaines UFR proposent des semaines de pré-rentrée pour familiariser les néo bacheliers à l'environnement universitaire. Il n'est pas mentionné de dispositif global sur la méthodologie universitaire ou la préparation au "métier d'étudiant", à l'exception des dispositifs de remédiation dans le cadre des étudiants inscrits sous condition (dispositif « OUI-SI »). Par ailleurs, il n'est jamais fait mention de l'arrivée des nouveaux bacheliers (réforme du bac) en 2021 et comment l'Université, ses composantes, ses équipes, et l'académie ont interagi pour préparer cette arrivée.

Pour conclure, les actions sont nombreuses, parfois innovantes, couvrent un large spectre et affichent une bonne dynamique. Le service Cap'Avenir est au centre des dispositifs d'information et d'orientation, sans qu'il soit mentionné comment il permet, grâce à des réunions de régulation (en interne ou en associant le SAIO de l'académie), de porter un plan d'actions visant l'amélioration continue dans ce domaine. Ceci dit, l'inscription de l'UBO dans le PIA3 BRIO, obtenu par l'Académie de Bretagne et les universités bretonnes, devrait permettre d'assurer une meilleure coordination territoriale des différentes actions et leurs développements et de pallier ce déficit. Cependant, les attendus de ce PIA3 pour l'établissement d'une part, et la mobilisation des équipes que cela va impliquer d'autre part, mériteraient d'être explicités à l'ensemble de la communauté universitaire.

La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

Une offre de formation se construit et évolue en fonction du territoire, de l'offre de formation des autres établissements, et des besoins du monde professionnel. La stratégie et le cadrage de l'offre de formation de l'UBO n'étaient pas présents dans le dossier du 1 er cycle ; l'audition a permis de comprendre que cet aspect avait été décliné dans le dossier d'évaluation de l'établissement et de présenter toutes les spécificités territoriales. Pour autant, les secteurs clés caractéristiques du territoire, notamment "la mer et le littoral" ou "l'agroalimentaire" ne sont pas mis en avant pour justifier l'ancrage de l'offre de formation dans son territoire. Néanmoins, l'ancrage fort de l'UBO dans le monde professionnel trouve sa traduction dans le fait que toutes les LP offrent la possibilité de l'alternance.

La réforme de l'accès aux études de santé est un chantier très récent, quasiment postérieur à la période ciblée par l'évaluation. L'engagement de l'UBO dans cette réforme est conséquent. Un chargé de mission PASS/L.AS a été nommé et il existe un conseil dédié. L'UBO lauréate en 2020 de l'appel à projet portant sur la flexibilisation des parcours est engagée dans le projet Formaflex, portant sur les formations de santé, en partenariat avec l'Université de Bretagne Sud. Mais la mise en œuvre de cette réforme est encore perfectible. Ainsi, l'organisation des études de santé et l'articulation avec les licences restent à renforcer, à être rendue lisible et visible pour les étudiants. La mineure santé n'est pas gérée par les licences support et la gestion globale des L.AS ne semble pas effective.



Les étudiants de L.AS ne bénéficient pas d'accompagnement particulier sur la partie santé, contrairement aux étudiants de PASS. Il s'agit d'un point de vigilance important, à l'heure où des conventions avec l'Université de Bretagne Sud seront effectives à la rentrée 2021, permettant ainsi d'augmenter le nombre de L.AS et d'avoir une couverture territoriale plus importante. L'UBO pourrait sans doute capitaliser son expérience de PACES adaptée, pour rapidement trouver les ressorts d'un pilotage clairement posé, qui mériterait d'être assuré par la faculté de Médecine et sciences de la santé.

L'universitarisation des formations de santé, des formations sanitaires et sociales, des métiers d'arts et de design (DNMADE) qui n'est pas abordée dans le dossier, l'a été lors des auditions. C'est un chantier important sur lequel l'UBO s'est également engagée.

A l'UBO, un travail important sur la mise en place de parcours adaptés et individualisés, ("OUI-SI" et dispositifs de remédiation) a été mis en place dans le cadre de la loi ORE. Il s'agit essentiellement d'actions à l'initiative des composantes ou des formations. Après cette troisième année de fonctionnement, comme annoncé par la gouvernance, il est important d'organiser le pilotage global de ces dispositifs et d'en construire les modalités d'évaluation afin d'assurer les mesures correctives et la dissémination de certaines actions.

Les universités doivent assurer un continuum entre les licences et les masters au travers des poursuites d'études. Ce continuum, forcément présent, mériterait d'être plus souligné. Ainsi, l'apport capital de la recherche à l'offre de formation se traduit par des actions intéressantes : des UE dédiées à la recherche, à l'épistémologie de la recherche, des projets de recherche de L3 élaborés dans les laboratoires, des formations pour préparer les étudiants à la synthèse d'articles scientifiques. On regrette que cette initiation à la recherche, primordiale en licence, ne soit pas présente dans toutes les formations. On trouve aussi, pour quelques formations, une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dispensée dès la 1ère année. Elle permet de poser les premiers jalons pour l'exercice de l'activité professionnelle.

La question de l'adéquation des compétences et des fiches RNCP est mise en avant, mais cette rubrique est peu explicitée dans les fiches formation. Il y a cependant quelques formations pilotes, qui ont mis les blocs de compétences en place et évaluent les étudiants de L3 par leurs compétences. Lors des auditions, il est apparu, de manière assez logique que ce travail est encore rarement fait dans les licences, mais qu'il est prévu dans le prochain contrat. Souvent, ce travail a déjà été ébauché par la formation des personnels, organisée par le service SIAME (Service d'ingénierie, d'appui et de médiatisation pour l'enseignement). Il semble que les freins à cette approche se lèvent doucement.

En ce qui concerne la stratégie d'internationalisation de l'offre de formation, de nombreuses conventions de mobilité internationale existent, pourtant leur nombre et leur nature ne sont pas précisés, même s'il est dit que leur nombre augmente chaque année. Aucune stratégie n'apparaît clairement pour le 1er cycle, même si l'UBO s'inscrit de manière volontariste dans l'Université européenne SEA-EU, avec 5 universités européennes partenaires. Toutefois, toutes les licences ne parviennent pas à s'y investir car une seule université du dispositif est anglophone, alors que l'anglais est la langue majoritairement enseignée à l'UBO. Pour y pallier, il est annoncé que des modules "SEA-EU" seront accessibles à tous les étudiants et que l'UBO va renforcer l'apprentissage des langues étrangères pour non spécialistes dans sa future offre du cycle licence.

La réforme du Bachelor Universitaire de Technologie est en cours et apparaît principalement portée par les deux IUT. Il est important que l'établissement reste attentif aux LP existant dans les UFR afin qu'une réflexion globale soit conduite dans l'articulation BUT / L / LP et que les passerelles internes puissent permettre une individualisation des parcours.

La gouvernance de l'UBO affirme sa priorité de réussir les réformes d'ampleur en cours : orientation progressive et parcours adaptés, PASS/L.AS et BUT, mais ces engagements devront nécessairement s'accompagner d'un pilotage performant.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite

Les parcours de réussite intégrant la politique d'accueil des étudiants et publics spécifiques (sportifs et artistes de haut niveau, étudiants handicapés, public en reconversion), la question du contrat pédagogique ou encore la question de l'alternance et de la professionnalisation sont évoqués par la quasi-totalité des formations. Outre le contrat pédagogique, on note parmi les modalités mises en place des tests de positionnement, du tutorat, de la remise à niveau, voire une semaine de pré-rentrée en guise d'immersion.

Un des leviers de la réussite est l'innovation pédagogique. Cet aspect est globalement bien renseigné et efficient pour l'ensemble des formations. En effet, outre de classiques enseignements en présentiel pour l'ensemble des formations, des mises en situation, des classes inversées et le e-learning sont en place. On relève aussi des dispositifs innovants d'apprentissage par l'action reposant sur l'utilisation de technologies de pointe.



Dans la lignée de ces dispositifs pédagogiques, il y a une réelle volonté des formations à développer les outils numériques et à former leurs étudiants, même si leur déclinaison reste intrinsèque à chaque formation. Il reste à l'Université, à en apprécier leur fréquence, leur nature et leur efficacité sur les apprentissages. L'obtention du fonds d'amorçage pour le projet CO-HY-B permettra à l'UBO de déployer les dispositifs d'hybridation qu'elle jugera plus pertinent.

Un des versants de la réussite est l'apprentissage de l'autonomie et l'insertion professionnelle. Cela passe par les projets, les stages et la professionnalisation. A l'UBO, l'ensemble des formations propose un stage, obligatoire pour certaines formations, facultatif pour d'autres, dont la durée et le mode d'évaluation ne sont pas toujours renseignés. Il a été apprécié que la qualité des stages soit mise en avant comme le reflet de la qualité du lien entre l'Université et le milieu socio-économique territorial.

L'UBO est engagée depuis longtemps dans la formation tout au long de la vie, mais les enjeux et la démonstration des actions développées sur le terrain ne sont pas valorisés.

Les conditions de vie des étudiants, les conditions d'accueil sur les campus contribuent à la réussite. Alors que ce point n'est pas abordé dans le document, les équipes pédagogiques ont démontré lors des auditions que l'UBO fait pourtant beaucoup pour les étudiants. On relève également sa volonté de renforcer la qualité des services proposés dans les sites délocalisés.

L'engagement étudiant est principalement présent à travers une UE libre, comptant pour deux crédits. Cependant, lors des auditions, on se rend compte qu'il n'est pas toujours compris et accompagné de la même façon. Parfois, l'UE libre n'est pas connue de l'équipe pédagogique. Parfois, l'étudiant très engagé dans le milieu associatif se voit proposer un statut similaire à celui d'étudiant salarié. Cette reconnaissance de l'engagement est sous dimensionnée et devrait être revalorisée et harmonisée dans l'offre ler cycle. Le supplément au diplôme pourrait être le lieu d'identification des compétences développées, qui permettrait de matérialiser le travail engagé par le Vice président étudiant et les associations sur le référentiel de compétences acquises hors cursus.

La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

Comme on l'a vu, les dispositifs de réussite au niveau licence sont conséquents, mais on regrette l'absence d'indicateurs qui permettraient de mesurer leur efficacité. Il serait intéressant pour l'UBO de connaître la manière dont les étudiants sont orientés dans ces différents dispositifs et s'ils en bénéficient tous, au moins une fois, à un moment donné.

Selon le dossier général d'autoévaluation de l'UBO, le pourcentage de réussite en licence est en constante progression (47,9 %) et est supérieur à la moyenne nationale (43,7 %). Pourtant, on regrette qu'il n'y ait aucun élément dans le dossier montrant qu'une analyse autoréflexive de ce résultat est conduite, permettant une lecture différenciée (réussite en L1, licence en trois ans, etc.). Si les données de réussite sont mises à disposition par filière et par niveaux, seules certaines équipes pédagogiques analysent ces résultats. Les diplômes ne se prononcent pas ou évaluent de 1 à 5 leur capacité à mesurer la réussite des étudiants, en fonction des profils et des cursus suivis. Les raisons de cette variabilité ne sont pas analysées et mériteraient une réflexion au niveau de l'établissement.

Le service CapAvenir, est mis en avant en tant que service d'orientation et d'insertion professionnelle. Il accompagne les étudiants en leur proposant des ateliers d'aide à la recherche de stages (niveau licence). Or, les licences font peu mention de ce service. L'UBO gagnerait à s'interroger sur l'usage qui est fait de cette offre de services (fréquence des ateliers, taux de participation, satisfaction des étudiants, etc.) et à mieux associer les directeurs d'études pour accompagner la mise en place des parcours de réussite. De façon similaire, le dossier souligne qu'une attention particulière est portée à l'accompagnement des diplômés de l'Université vers leur premier emploi pendant l'année qui suit l'obtention du diplôme. Un accompagnement intitulé "Du diplôme à l'emploi" propose des ateliers et accompagnements individuels. Le dispositif se déroule maintenant à 75 % à distance (au travers de modules d'accompagnement en ligne et webinaires) afin de répondre à la demande des intéressés. Les fiches d'autoévaluation de diplômes ne font pas référence à ce service. Il serait là aussi intéressant que l'Université connaisse quelle est l'utilisation qui est faite de ce service par les étudiants de 1 er cycle.

L'Observatoire des parcours d'études et de l'insertion professionnelle, intégré à Cap'Avenir, fournit des données utiles à la mesure de l'insertion professionnelle. Il peut intervenir à la demande de l'établissement ou des formations en plus des enquêtes nationales. On souligne les taux de réponse élevés (supérieurs à 70 %) obtenus grâce à des relances téléphoniques notamment. Les équipes pédagogiques connaissent bien les données fournies par Cap'Avenir et les utilisent fréquemment. Les auditions ont d'ailleurs démontré qu'elles s'approprient les résultats de ces enquêtes et en tiennent compte dans leur quotidien.



Cependant, la manière dont les conseils de perfectionnement, quand ils existent, et l'établissement s'emparent de cette question n'apparaît pas de manière explicite; ces analyses sont pourtant essentielles à l'évolution des diplômes et de la carte de formation.

En plus de ces enquêtes obligatoires, les responsables de certaines LP réalisent également des enquêtes sur le devenir de leurs diplômés à brève échéance, d'autres gardent contact avec les anciens étudiants de manière efficace, en diffusant des offres d'emploi, en recherchant une collaboration dans le cadre de futurs projets tutorés ou de modules d'enseignement, etc.

Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants-chercheurs

La réussite des étudiants passe aussi par la qualité des enseignements et les moyens dont disposent les enseignants pour perfectionner et/ou transformer leur pédagogie. Ainsi à l'UBO, les enseignants bénéficient d'un accès aux formations à la pédagogie dispensées par le SIAME. Ce service est connu de toutes les équipes pédagogiques auditionnées et il est très apprécié. Il forme systématiquement les nouveaux enseignants; pour les autres l'accès se fait sur la base du volontariat. On peut regretter qu'il n'existe apparemment pas de levier pour inciter les équipes à suivre les formations. On souligne positivement l'existence de l'opération annuelle "Assises de la pédagogie" qui en arrive à sa sixième édition.

Il apparaît que les équipes pédagogiques peinent à déployer le e-portfolio. Pour y parvenir l'UBO s'équipe d'un nouveau logiciel. Il conviendra que les services viennent accompagner son déploiement pour que les équipes et les étudiants puissent effectivement s'en saisir, en synergie avec la mise en place de l'approche par compétences.

A l'UBO, la mise en place des salles d'apprentissage actif a débuté trop récemment pour qu'un bilan puisse être fait

La crise sanitaire a mis un gros coup d'accélérateur sur l'évolution des pratiques pédagogiques surtout celles à distance.

Pour cela, les équipes pédagogiques de l'UBO ont pu compter sur le soutien du service SIAME. La centralisation doit être vue comme un atout pour capitaliser sur les expériences individuelles pour construire une expertise collective et mettre en œuvre un projet d'établissement performant.

L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

L'UBO met en avant la qualité des formations dans ces cadrages. Les auditions ont montré que l'appropriation des dispositifs qualité apparaît très variable, au sein des composantes et des formations.

L'évaluation des formations par les étudiants est pilotée en central et globalement bien appropriée par les formations. Cependant, l'évaluation des enseignements reste à l'initiative de quelques formations ou enseignants et fait l'objet de modalités variables. On ne décèle pas de pilotage au niveau de l'établissement, ou tout au moins d'encouragements à mettre en œuvre de manière systématisée cette évaluation des enseignements dans une perspective d'amélioration des formations.

Le dossier général met en avant le rôle du conseil de perfectionnement dans la démarche d'amélioration continue et précise que ces conseils "existent dans certaines formations". Les auditions ont confirmé que cette instance, réglementairement obligatoire et organe central de l'amélioration continue, n'était effectivement pas mise en place dans l'ensemble des formations.

L'UBO a procédé à une évaluation interne de son offre de formation 1 er cycle mais des disparités importantes apparaissent entre les formations. Alors que la CFVU a réalisé deux séances dédiées à l'étude des dossiers d'autoévaluation des formations, en nommant des rapporteurs pour chacun d'entre eux, le résultat de ce travail de filtre, transformant les autoévaluations réalisées par les formations en évaluations internes de l'établissement, n'est pas visible dans les fiches remontées. A titre d'exemple, la grille de notation relative aux différents items n'est pas explicitée dans le dossier. Cette notation n'est donc pas harmonisée au sein de l'établissement. Elle l'a toutefois été à l'initiative de certaines composantes. Trop souvent, les éléments à disposition laissent davantage apparaître un état des lieux qu'un véritable exercice d'autoévaluation avec un regard critique et distancié et des perspectives d'amélioration sur les points jugés perfectibles. Il ressort de l'analyse que la qualité des évaluations est essentiellement liée au pilotage des composantes. En effet, certaines ont parfaitement joué leur rôle de relais, anticipé le processus et harmonisé les autoévaluations des formations qu'elles dispensent, quand d'autres n'ont pas relayé ou porté cette démarche auprès de leurs équipes pédagogiques.



Il est important de noter que les conditions sanitaires, notamment le confinement du printemps 2020, ont sensiblement perturbé la campagne d'information du VP CFVU au sein de chaque composante sur les nouvelles modalités d'évaluation du 1er cycle dans sa globalité. L'ampleur de l'exercice n'a visiblement pas été bien appropriée par les différents acteurs. A cela s'ajoute une résistance aux réformes en cours, conduisant l'intégralité d'une composante à ne pas faire remonter les autoévaluations des formations. Ainsi, un nombre conséquent de dossiers s'avèrent être incomplets ou absents. En raison d'un mouvement de protestation autour de la Loi de programmation de la recherche, 12 licences et une LP n'ont pas remonté de fiche de synthèse; par ailleurs, 26 formations ont remonté des fiches incomplètes.

Cependant, les formations auditionnées ont mis à disposition des éléments de preuve conséquents et donc rassurants, complétés par des discussions instructives. Toutefois, s'il transparait que les formations ont, au travers des éléments de preuve, matière à faire une autoévaluation, l'analyse réflexive n'est visiblement pas réalisée pour la majorité d'entre elles.

Selon le dossier général, le pilotage de la construction de l'offre de formation en licence et en licence professionnelle a été renforcé par la mise en place d'une série de cadrages et d'une aide à l'ingénierie de construction de l'offre. Il semblerait qu'il s'agisse là plus de cadrages pour l'élaboration des formations que de cadrage de l'offre de formation. La stratégie de l'offre de formation n'est pas visible.

Globalement, cette évaluation externe du cycle licence révèle que la capacité d'évaluation interne de la qualité de son offre de formation par l'UBO est encore largement perfectible.

Conclusion

Les auditions ont permis de rencontrer des équipes très investies que ce soit au niveau de la présidence qu'au niveau des composantes et des équipes pédagogiques. L'accompagnement des étudiants de l'UBO vers la réussite est réel et conséquent. Il passe par de nombreux dispositifs qui mériteraient un meilleur pilotage, un suivi de leur mise en œuvre et une évaluation de leur efficacité. L'UBO possède des atouts indéniables qu'elle n'a pas su mettre en exergue pour l'évaluation du 1 er cycle, ce qui pourrait la fragiliser à l'heure où de nombreuses réformes sont encore à mettre en place. Parmi ces atouts, on peut citer un ancrage dans son territoire grâce à des formations très dynamiques et diversifiées dans le domaine de la mer et du littoral, ainsi que de l'agroalimentaire. On peut aussi citer les dispositifs de formation tout au long de la vie, actifs et pérennes, et un engagement important dans la mise en œuvre de réformes liées au premier cycle.

Principaux points forts

- Des équipes pédagogiques très investies auprès des étudiants.
- Des dispositifs de réussite en licence conséquents.
- Un service de formation des enseignants SIAME très efficace.
- L'inscription dans l'Université européenne SeaEU.

Principaux points faibles

- Une capacité à conduire une évaluation interne qui n'a pas été démontrée
- Un pilotage et des relais insuffisamment efficaces pour mettre en œuvre une politique d'établissement sur les réformes et les priorités stratégiques.
- Une appropriation très inégale par les équipes pédagogiques des dispositifs mis en place par l'Université.
- Une hétérogénéité du niveau de maturité des équipes pédagogiques en ce qui concerne l'approche par compétences.
- Des passerelles insuffisantes entre L2 et LP.



Recommandations

La gouvernance reconnaît qu'il est difficile de convaincre que l'évaluation est un dispositif continu. Pour acculturer les équipes il est indispensable que l'établissement mette en place son propre dispositif d'assurance qualité, comme imposé par le processus même de l'accréditation, vérifie que les dispositifs de contrôle qualité sont bien appropriés, outille les équipes pédagogiques dans le processus d'amélioration continue (autoévaluation et définition d'un plan d'action), définisse une grille claire d'appréciation des critères et mette en place l'ingénierie d'accompagnement adéquate. Cette démarche pourra s'appuyer et se nourrir de l'approche par compétences, que l'UBO promeut depuis quelques années et souhaite déployer pour la mise en œuvre de sa prochaine offre de formation.

Par ailleurs, il serait opportun d'identifier les différents acteurs permettant de conduire la politique d'établissement dans toutes ses dimensions. Cela nécessiterait de préciser leur rôle, de mener une harmonisation des pratiques entre les composantes, en s'appuyant sur celles qui sont déjà pilotes. Il appartiendra à l'équipe présidentielle de mener un travail de conviction et d'obtenir l'adhésion de tous. Elle pourrait envisager la formation par les pairs comme un moyen supplémentaire pour franchir les obstacles et promouvoir par l'exemple la faisabilité des actions qu'elle souhaite soutenir.

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe présidentielle devrait s'interroger sur le portage politique des chantiers actuels et futurs, et sur la mise en place de personnes-relais dans les composantes et services centraux et communs. Par exemple, la réforme des L.AS serait sans doute facilitée par une personne-relais du domaine santé entre les composantes et le VP CFVU. Il est aussi apparu que le lien entre licences et LP n'est peut-être pas bien considéré, en particulier au niveau des IUT. Des campagnes de communication internes à destination des étudiants de L2, leur ouvriraient des poursuites d'études en LP. Dans la perspective de la mise en place des BUT cette question ne doit pas être occultée. Enfin, en parallèle du portefolio, la mise en place systématisée du supplément au diplôme, permettrait de rendre compte des cursus individualisés et plus particulièrement de valoriser l'engagement étudiant.

Points d'attention

En raison de mouvement contre la LPPR, les formations portées par la faculté Lettres et sciences humaines n'ont pas fourni leur fiche synthèse d'évaluation, à savoir :

- Les quatre licences du domaine ALL : Arts, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Lettres.
- Les huit licences du domaine SHS: Géographie et aménagement, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Humanités, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sociologie).
- La licence professionnelle Intervention sociale: accompagnement de publics spécifiques.

Quant à la licence professionnelle *Productions végétales* du domaine STS, la fiche n'a pas été remontée, car cette formation n'est pas reconduite.



Observations de l'établissement



Brest, 9 avril 2021

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation — $1^{\rm er}$ cycle.

Le président

Matthieu GALLOU





Analyse globale

L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

- « Le lien avec les CPGE semble bien assuré via des conventions. Cependant on regrette que des formations directement concernées n'y fassent aucune allusion, ni ne précisent les effectifs d'étudiants de CPGE en inscription secondaire ». En effet, cet élément n'était pas demandé mais il est précisé dans l'annexe 1 jointe.
- « On regrette, comme le précise le dossier général qu'il existe peu d'articulation avec les BTS. Le pourcentage d'étudiants inscrits en LP issus de ces formations n'est certes pas demandé, mais on peut supposer qu'il est très important dans certaines LP. Cette donnée mériterait d'être connue et prise en compte dans le contexte actuel de transformation des LP. » Cette donnée est connue et est précisée dans l'annexe 2 jointe.
- « Par ailleurs, il n'est jamais fait mention de l'arrivée des nouveaux bacheliers (réforme du bac) en 2021 et comment l'université, ses composantes, ses équipes, et l'académie ont interagi pour préparer cette arrivée ». CAP' AVENIR, service d'orientation et d'insertion professionnelle, a animé plusieurs réunions portant sur la réforme du baccalauréat dans le cadre de la mission continuum lycées université. L'université a également mené une réflexion dans le cadre de la définition des critères généraux d'examen des vœux Parcoursup ainsi que dans la mise en place des dispositifs « OUI-SI ».

La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

- « La stratégie et le cadrage de l'offre de formation de l'UBO n'étaient pas présents dans le dossier du 1^{er} cycle ». Ces éléments existent et sont précisés dans les annexes 3, 4 et 5.
- « En ce qui concerne la stratégie d'internationalisation de l'offre de formation, de nombreuses conventions de mobilité internationale existent, pourtant leur nombre et leur nature ne sont pas précisés, même s'il est dit que leur nombre augmente chaque année ». Ces éléments existent et sont précisés dans l'annexe 6.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite

- « Les conditions de vie des étudiants, les conditions d'accueil sur les campus contribuent à la réussite. Alors que ce point n'est pas abordé dans le document, les équipes pédagogiques ont démontré lors des auditions que l'UBO fait pourtant beaucoup pour ses étudiants ». Ces éléments sont présentés dans le dossier d'évaluation de l'établissement dont un extrait figure dans l'annexe 7.
- « L'engagement étudiant est principalement présent à travers une UE libre, comptant pour deux crédits. Cependant, lors des auditions, on se rend compte qu'il n'est pas toujours compris et accompagné de la même façon. Parfois, l'UE libre n'est pas connue de l'équipe pédagogique. Parfois, l'étudiant très engagé dans le milieu associatif se voit proposer un statut similaire à celui d'étudiant salarié. » Les équipes pédagogiques de licence sont concernées par les UE libres et connaissent le dispositif. Ce peut ne pas être le cas pour les équipes pédagogiques des licences professionnelles dont les maquettes de formation n'intègrent pas d'UE libre. Les chiffres des inscrits à l'UE libre engagement étudiant sont en constante augmentation :

- 2012-2013 : 51 inscrits

- 2013-2014 : 52 inscrits

- 2014-2015 : 24 inscrits

- 2015-2016: 79 inscrits

- 2016-2017 : 90 inscrits

- 2017-2018: 134 inscrits

- 2018-2019: 161 inscrits

- 2019-2020 : 212 inscrits

- 2020-2021: 346 inscrits

Les étudiants très engagés dans le milieu associatif peuvent tous bénéficier d'un régime spécial d'études s'ils en font la demande.

La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

Le travail réalisé sur le devenir des L1 et des L3 est joint dans les annexes 8 et 9.

« L'UBO gagnerait à s'interroger sur l'usage qui est fait de cette offre de service ». Ces éléments sont présentés dans le dossier d'évaluation de l'établissement dont un extrait figure dans l'annexe 10.

Recommandation

« Pour atteindre ses objectifs, l'équipe présidentielle devrait s'interroger sur le portage politique des chantiers actuels et futurs, et sur la mise en place de personnes-relais dans les composantes et services centraux et communs ». En termes de relais existant dans les composantes, on peut citer entre autres les référents SIAME, CAP' AVENIR, handicap, relations internationales...

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement, mais ne font pas l'objet d'une publication par le Hcéres.

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

